

Les femmes et la chose publique : chronique parlementaire fédérale

Autor(en): **Leuch, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **15 (1927)**

Heft 273

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-259259>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Citons entre autres le tissage du lin, par lequel on essaye de conjurer en Suisse orientale la terrible crise de la broderie; la dentelle au fuseau de Gruyère, dont l'initiative est due à une femme, et qui remplace dans certaines régions fribourgeoises le tressage de la paille, si mal payé, et en voie de disparition; puis, dans un tout autre ordre d'idée, les machines à écrire, à calculer, à mettre des adresses, les articles de sport (ballons de football, raquettes de tennis, luges et skis), les ornements pour arbres de Noël, jusqu'ici spécialité de l'Allemagne du Sud, et que l'on essaye avec succès d'acclimater dans le Rheintal saint-gallois; les albums à colorier et les modèles de dessin pour enfants... Enfin, point n'est besoin de rappeler que notre pays s'est fait sa place dans la fabrication, non seulement des automobiles, mais encore des pièces détachées de ces véhicules; et des accessoires électriques pour avions.

Porcelaines peintes.

Dans le cadre élégant du salon de musique du Lyceum de Lausanne, M^{lle} Mireille Junod, une de nos jeunes suffragistes, a installé une charmante exposition de porcelaine décorées. Sur les tables, dans les vitrines, aux murs, c'est un ensemble de choses charmantes, gracieuses et fines qui semblent inviter au goûter, à la conversation à bâtons rompus, quand le thé fume dans les tasses et que monte son arôme réconfortant.

M^{lle} Junod, qui a beaucoup de goût, peint avec fermeté et grâce. Elle présente quelques copies de Vieux-Nyon; ne sommes-nous pas dans le canton de Vaud et ne pouvons-nous pas nous enorgueillir de ce que nous avons fait de mieux en porcelaine peinte? Mais la jeune artiste ne se contente pas de copier, elle innove, elle fait preuve d'initiative; elle court les musées et, d'un crayon sûr, relève quelques vieilles gravures, des maisons, des arbres romantiques, qui lui fournissent le fond de quelques jolis plats; elle s'est inspirée des plus jolis costumes de la Fête des Vignerons pour en décorer des assiettes: voyez la jolie vannière, le fier porte-bannière des Suisses. D'autres assiettes sont ornées d'armoiries de nos villes, d'armoiries de vieilles familles vaudoises: voici celles des Curchod, « cœur chaud », disait la sage Suzanne Necker née Curchod...

Des décors d'inspiration moderne, lignes droites, triangles et cubes, ornent des boîtes, des vases à fleurs, à côté de tasses peintes avec la plus gracieuse fantaisie. Voici encore des broches très neuves. Est-ce de l'émail? Non pas, mais de la porcelaine incrustée; qui permet à une jeune imagination de chercher des effets nouveaux et de se donner libre cours.

S. B.

Une victime du naufrage de la « Principessa Mafalda ».

D'après les *Schw. Republikanische Blätter*, une des victimes suisses de cette catastrophe, M^{me} Bucher-Heeb, était une personnalité dont l'activité commerciale révélait de remarquables qualités. Fille du grand fabricant de broderies Heeb (Rhodes-Intérieures), elle avait travaillé toute jeune dans la fabrique de son père, et s'était ingénée à lui trouver de nouveaux débouchés, son activité croissant avec la crise qui pèse sur la broderie suisse ces dernières années, si bien que, si cette industrie avait eu à son service une douzaine seulement d'agentes d'affaires comme elle, elle aurait vu re fleurir de beaux jours. C'est pour un voyage d'affaires en Amérique du Sud justement que M^{me} Bucher-Heeb s'était embarquée sur le transatlantique italien.

On nous affirme si souvent que les femmes sont incapables d'initiatives nouvelles en matière commerciale, qu'il est tout spécialement intéressant de relever ce cas-ci.

de chaque jour et les sentiments humbles qui font la joie ou la tristesse d'une existence. Et cependant, de tous ces récits jaillissent comme des éclairs de joie effrénée, des cris de passion jeune et amoureuse de la vie, — et le lecteur se demande avec les jeunes Vermlandaises qui questionnaient leurs grand'mères: « Était-ce donc bal chaque jour, tant que dura votre brillante jeunesse? La vie n'était-elle donc qu'une seule et longue aventure? Les jeunes filles étaient-elles toutes aimables, et chaque fête se terminait-elle par un enlèvement? » — Les veilles femmes secouaient alors leur vieille tête vénérable et se mettaient à deviser des besognes du ménage et du ronronnement des rouets, et du bruit des métiers, et du claquement des fléaux dans les aires, et du coup sourd des haches dans les forêts. Mais cela ne durait guère et elles revenaient bientôt à leur sujet favori. Et les traîneaux attendaient devant les portes, et les chevaux emportaient la gaie jeunesse à travers les sombres bois, et les danses tourbillonnaient, et les cordes des violons éclataient... »

Cette folie d'aventures et de fêtes, qui donc l'avait déchainée dans le pays austère qui s'étend autour du lac Leuven, sinon les « Cavaliers », ces aventuriers sans demeure et sans fortune qui vivaient au château d'Ekeby? Arrivés là un soir pour y passer la nuit, ils y étaient restés, profitant de l'hospitalité d'une généreuse hôtesse. Ils faisaient retentir le vieux manoir de leurs rires et de leurs chants, festoyant entre eux plus souvent qu'ils ne prenaient leur part au travail dans les forges du

Les femmes et la chose publique

Chronique parlementaire fédérale

Le Palais fédéral a repris son aspect traditionnel du mois de décembre: le drapeau fédéral flottant au haut des coupes, les grands lustres rayonnant du haut des fenêtres à travers le brouillard d'hiver; et les députés, le col relevé, pressant le pas pour aller rejoindre leurs amis politiques et diriger les destinées de notre pays.

Au Conseil National, une place restée vide: c'est celle qu'a occupée pendant dix années consécutives M. Otto de Dardel, qu'une mort subite a enlevé le 30 novembre dernier. Il a été dit dans ce journal quel défenseur convaincu et courageux le féminisme suisse a perdu en lui. Ce même témoignage de combattant intrépide, et intransigeant pour tous les principes qu'il avait reconnus justes, lui a été rendu par les présidents des deux Chambres, MM. Schöpfer et Maillefer. Le départ de personnalités aussi fortes, aussi loyales, creuse un vide profond dans la vie politique de notre temps. Les Chambres se sont levées en signe de deuil et pour honorer leur collègue disparu.

Puis, comme c'est de tradition, les Chambres ont nommé leurs présidents et vice-présidents, ainsi que le président de la Confédération.

Au Conseil des Etats, M. Schöpfer passe la direction des affaires à M. Savoy, de Fribourg, et M. Wettstein, de Zurich; est nommé vice-président: élections qui s'effectuent sans opposition. Au National, M. Minger, du parti paysan bernois, est appelé à remplacer M. Maillefer, par 113 voix contre 29 et 48 abstentions. Au moment de la nomination du vice-président, les socialistes tentent une fois de plus de porter leur chef, M. Grimm. Mais M. Walther, le leader du parti catholique, l'emporte de beaucoup.

Au Conseil Fédéral, le tour de la présidence passe à M. Schulthess. L'opinion publique semble lui être favorable, car il est élu par 156 voix sur 175 suffrages et 25 bulletins blancs. M. Haab, chef du Département des Chemins de fer, fonctionnera comme vice-président en 1928.

Comme toutes les années aussi, la discussion du budget pour l'année qui commence est un des sujets importants de l'ordre du jour de la session d'hiver. Les recettes prévues pour la caisse fédérale s'élèveront à 322,23 millions de francs, les dépenses probables à 331,55 millions, d'où résulterait un déficit de 9,3 millions en 1928. Celui de 1927 ayant atteint 17 millions,

domaine. Gösta Berling, prêtre indigne et chassé de sa paroisse, était venu se joindre à eux; c'était parmi les cavaliers le plus jeune, le plus beau, le plus passionné d'amour et d'aventures. Une circonstance imprévue devait donner aux Cavaliers puissance et richesse: leur hôtesse, la commandante d'Ekeby, accusée devant son mari de devoir toute sa fortune à son ancien amant, est répudiée et chassée par le commandant, qui abandonne Ekeby aux mains des Cavaliers. C'était le plus sûr moyen de précipiter à la fois la ruine d'Ekeby et celle des Cavaliers; en effet, ces derniers soignent le beau domaine de leur bienfaitrice « comme le vent soigne les cendres, le soleil d'avril les monceaux de neige, et les pluies le soleil du printemps. Sous leur règne, les torrents s'étaient changés en cascades de bière; et les ondes du Leuven en flots de punch... on dansait le long des berges; on dormait sur l'établi des menuisiers; on jouait aux cartes autour de l'enclume. » Ce n'étaient que joyeuses parties, que fêtes et bals ininterrompus, et les belles filles du Vermland succombaient l'une après l'autre aux charmes de Gösta Berling, « seigneur des dix mille baisers et des treize mille lettres d'amour. » ... Après tant de folies, l'apaisement: la commandante, ayant expié sa faute par une longue pénitence, revient mourir à Ekeby, et c'est au son des martinets de sa forge, remis en branle par les Cavaliers, qu'elle s'endort de son dernier sommeil.

Mais comment résumer ce qui est fait pour être raconté et qui tient son principal charme du ton, des allées et venues d'un

notre situation financière semble se stabiliser peu à peu. Plusieurs orateurs ont cependant fait remarquer que les recettes ne pourront plus être augmentées, et que pour arriver à un équilibre définitif, il faut absolument diminuer les dépenses qui ne sont pas fixées par la loi, — certaines subventions fédérales, en particulier. A part quelques critiques sans portée fondamentale, le budget des différents départements a été adopté sans grande opposition. Nous savons gré aux députés d'avoir voté sans discussion la subvention de 150.000 fr. proposée pour la « Saffa » par le Conseil Fédéral, « en raison de l'importance de cette exposition pour le travail économique et professionnel de la femme et de la préparation sérieuse apportée à cette grande entreprise. »

Deux sujets d'une portée à la fois économique et morale ont alimenté les débats pendant plusieurs séances de la session: le nouveau projet de révision du régime de l'alcool, d'une part, et l'initiative pour la réintroduction des maisons de jeu, de l'autre.

La votation populaire ayant fait échouer la révision de l'art. 32 bis de la Constitution, concernant le régime de l'alcool, en 1923, M. Musy a élaboré un nouveau projet qui a fait l'objet de longues discussions et a été profondément transformé dans les célèbres sessions de Spiez, du Rigi et d'Interlaken. Ce n'est qu'à force de concessions de part et d'autre et de compromis importants que la Chambre a pu être placée devant un projet quelque peu acceptable pour les intérêts des différents partis et qui présente de ce fait certaines chances de triompher aussi à la votation populaire. Mais, de ce fait aussi, il est loin de satisfaire ceux qui cherchent avant tout la réforme sociale, la lutte contre l'alcoolisme. En observant toutefois les dégâts que cause année après année la consommation de l'eau-de-vie chez nous, on peut se demander si une révision, même incomplète, n'est pas préférable à un projet de réforme plus radicale, mais qui risquerait un nouvel échec ?

Le nouvel article constitutionnel, tel qu'il semble aujourd'hui réunir les suffrages des groupes intéressés, est presque devenu une loi par sa longueur et sa complication. La crainte de voir les concessions faites le changer ou le déformer a poussé les membres de la Commission à faire entrer dans le texte qu'on soumettra au peuple le plus de détails possible, afin de les fixer.

L'article en discussion stipule donc que la Régie fédérale de l'alcool offrirait aux producteurs d'eau-de-vie une garantie de reprendre leurs produits à un prix équitable; détenant ainsi le marché, la Régie sera en mesure d'élever le prix de vente de l'eau-de-vie et d'en régler l'importation, afin de faire diminuer la consommation. Toutefois l'eau-de-vie fabriquée pour la pro-

pre consommation du producteur ne tombera pas sous le monopole — et ceci constitue évidemment un danger immense pour l'avenir de notre pays. La distillation à domicile sera tolérée, comme par le passé; la Régie n'aura le droit de l'interdire que par un accord avec les propriétaires. Les recettes que la Confédération retirera grâce au nouveau régime seront réservées aux assurances sociales, à l'assurance-vieillesse en particulier. Le Conseil National étant d'accord sur les grandes lignes du projet, celui-ci sera adopté sans aucun doute, quoique la discussion des articles ne soit pas terminée encore au moment où nous écrivons. Le parti paysan, toutefois, se souvenant de sa déception lors de la votation du 5 décembre 1926, a déclaré ne pas vouloir appuyer ce projet de révision avant que la question du blé ait été réglée à sa satisfaction.

La seconde question importante est de savoir s'il faut ou non accorder aux Kursaals de certaines stations d'étrangers la réouverture des jeux de hasard pour les mettre en état d'offrir à ce public exigeant plus de confort et des distractions coûteuses que ne le permettraient les revenus ordinaires.

On se souvient qu'une première initiative, visant les abus de certains Kursaals, et ayant eu pour résultat de faire supprimer les établissements de jeu dans le délai de cinq ans, avait causé beaucoup d'agitation dans les milieux intéressés, et que la contre-initiative demande aujourd'hui de remettre à la décision des cantons le droit d'autoriser certains jeux. Cette contre-initiative a été lancée même avant l'entrée en vigueur de la suppression des jeux ! Elle enveloppe le changement qu'elle espère introduire dans le principe de notre Constitution de garanties et de promesses rassurantes: les autorités veilleront à ce qu'aucun abus ne puisse être commis, les mises du jeu ne dépasseront pas 2 fr., le quart des recettes sera versé à la Confédération au profit d'œuvres d'utilité publique, le petit nombre de concessions demandées et limitées strictement aux Kursaals, donnera plus de garantie pour la moralité de notre peuple que les jeux pratiqués en secret tels qu'ils le sont actuellement, etc.

L'opinion des députés s'est divisée dans cette question de façon assez inattendue. Ni les partis politiques, ni les représentations régionales ne sont unanimes dans leur avis. Le Conseil Fédéral a recommandé l'acceptation de l'initiative; son porte-parole, M. Haeblerlin, estime que les adversaires s'exagèrent les dangers de ces jeux « innocents », et que notre peuple n'en sera ni meilleur ni plus mauvais si quelques étrangers risquent leurs sous au jeu de la boule. M. Huber, de Saint-Gall, par contre, un adversaire convaincu de toute tentative de réintroduction des jeux, est persuadé que les Kursaals pourraient trouver d'autres moyens d'existence et de distraction

récit? Il y faut les détours imprévus, les détails exquis qui chantent à l'oreille, et toute cette musique du récit dont on se pénètre doucement et tout à loisir. Celui qui conte, pas plus que celui qui écoute ne doivent être pressés — et c'est peut-être pour cela que les contes sont surtout l'affaire des enfants et des vieillards, parce qu'ils ont le temps. Rien au reste ne se prête moins à l'analyse que cette épopée, dont on dirait qu'elle vient de sortir toute échevelée et frissonnante de vie de la terre du Vermland. C'est trop riche, Il y a, déversé dans ces pages, comme un trop-plein de force, de passion, de ferveur, qui porte le sceau de la jeunesse. Jeunesse de l'imagination, des sentiments. Jeunesse des paysages, de ce Vermland enchanté que les enfants aiment « pour la grâce de son visage, la souplesse de ses membres »; jeunesse des héros, et peu nous importe que parmi les Cavaliers, seul Gösta Berling soit un jeune homme par l'âge: tous sont de grands enfants, sensibles, crédules, insouciant, amoureux de la vie. Cette jeunesse, c'est leur qualité, et c'est aussi leur défaut. « Quand donc Gösta sera-t-il un homme ? », soupirent ses amis. Et, quelque charme que puisse exercer sur nous ce caractère fougueux et primesautier, nous nous prenons à pousser le même soupir quand nous le voyons à travers les expériences les plus douloureuses rester si inaltérablement le même.

Où donc est le secret de la faveur de Gösta ? Prêtre indigne, ami infidèle, amant trompeur, personne n'est cependant aussi populaire que lui dans tout le Vermland, aussi bien accueilli, aussi fêté partout où il passe ? Ce qui prend les cœurs,

c'est son sourire jeune et frais, se sont « ses belles paroles qui sèment de la poussière d'or sur la trame grise de la vie ». Le poète, le « ménétrier des campagnes », comme il s'est appelé lui-même, voilà ce que son pays a aimé et si naïvement admiré en lui. On lui a tout pardonné en faveur de sa grâce, de sa gaieté rayonnante, de ses chants. Nous serions bien mal inspirés d'être plus sévères que ses compatriotes. Et s'il nous fallait une raison de plus pour lui accorder notre sympathie, nous la trouverions auprès des femmes qui l'ont aimé. Cortège charmant des amoureuses de Gösta, comme vos boucles blondes et vos yeux de rêve sont bien faits pour mettre en valeur votre sombre amant !

Leurs caractères, et tant d'autres, ont dans leur diversité un point commun: le pays dont ils sont nés, qui les a imprégnés de sa rudesse, de sa violence, mais aussi de sa douceur câline, si pénétrante. C'est dans le paysage vermlandais qu'il faut chercher la clé de leurs contrastes, — et plus encore, l'unité de toute l'œuvre. Le Vermland n'est pas seulement là comme une toile de fond; c'est l'âme même de la *Légende de Gösta Berling*. « Pour nous, enfants du Vermland, l'existence est un rosier fleuri, et nous voulons que, poussés par la volupté, ivres et joyeux, tous cueillent des roses. »

C'est à dessein que nous terminons cette étude de Gösta par ces lignes d'une grâce toute hellénique; elles feront mieux saisir le contraste profond qui existe entre cette première œuvre et celle qui la suivit: *Jérusalem en Dalécarlie*.

(A suivre.)

M. DEMIERRE-SCHENK.